

Mardi 3 juin 2008

Pour consulter le mail sur notre site internet :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article751>

si problème copier l'adresse et la coller dans le navigateur de votre ordinateur

SOMMAIRE

1) Le proverbe du jour

2) L'heure est plus que jamais à la mobilisation : tous en grève le mardi 10 juin 2008

3) Entre l'école des marchands et l'École des pédagogues : quelle École voulons-nous ? Philippe MEIRIEU

4) C'est arrivé près de chez nous : on recrute des vacataires pour faire des remplacements dans les écoles

5) Le système de retraite : un choix de société par G Aschieri, JM Harribay et P Khalifa

6) Permanences 2^e mouvement annulées

7) Evaluations CP

1) Le proverbe du jour

*On ne peut pas chasser le brouillard avec un éventail
Proverbe japonais*

2) L'heure est plus que jamais à la mobilisation : tous en grève le mardi 10 juin 2008

Dans l'éducation les raisons de faire grève :

- le service minimum véritable provocation dont le projet laisse la porte ouverte à son utilisation lorsqu'un enseignant est absent pour un autre motif que la grève.
- Le démantèlement annoncé des IUFM : volonté de recruter à Bac+5 et de ne plus avoir de PE2 en formation à l'IUFM mais sur le terrain avec « des enseignants chevronnés » dixit Sarkozy.
- suppressions de postes (près de 11500 entre le premier et second degré).
- "l'augmentation" de salaire dérisoire (0.6%) qui reste très loin de l'inflation prévue, donc la baisse du pouvoir d'achat
- la mise en place de stage de remise à niveau: le travailler plus pour gagner plus... en passant par la stigmatisation de la difficulté scolaire et les heures supplémentaires.
- la suppression des heures du samedi matin: illusion pour combattre efficacement la difficulté scolaire.
- des problèmes de remplacement dans les classes toujours plus nombreux
- la formation continue réduite à peau de chagrin...
- les conditions d'accueil des enfants handicapés
- le salaire au mérite
- la mise en concurrence des personnels et des établissements.
- l'attaque du statut du fonctionnaire et la précarisation des emplois.
- le passage à 41 annuités en 2012 et le choix de la baisse des pensions.

Il ne faut plus tolérer que continuent à être imposées des réformes qui vont à l'encontre de l'avis et de l'intérêt des personnels, qui méprisent la concertation et contrarient l'avenir des enfants et du service public de l'Education.

Des modifications des programmes, aux stages pendant les vacances, des opérations de carte

scolaire à la suppression du samedi matin, des salaires aux retraites, les raisons ne manquent pas de protester avec vigueur et de se mettre TOUS en grève le 10 juin.

[COMMUNIQUE CGT - FSU - Solidaires](#) : Pour les services publics, pour l'école publique, pour nos statuts.

3) Entre l'école des marchands et l'École des pédagogues : quelle École voulons-nous ? Philippe MEIRIEU

[La tribune de Philippe MEIRIEU](#)

4) C'est arrivé près de chez nous : on recrute des vacataires pour faire des remplacements dans les écoles

Dans la Sarthe, l'IA avait le choix (!) : ou faire appel à des vacataires (des offres ont été affichées à l'Université) ou appeler des retraités comme l'a fait l'IA d'Ile et Vilaine !! La date d'annonce n'est pas anodine. Les vacations sont limitées à 200h. Quand ces 200 heures sont effectuées, le vacataire est « remercié », sans aucune indemnité ni droit au chômage ! En recrutant en fin d'année, les 200h ne seront pas atteintes avant les vacances et l'IA évitera les protestations des écoles lors des fins de contrat ! Le recrutement de vacataires annonce la future agence de remplacement. Il s'agit de bloquer toute nouvelle création d'emplois. Cette agence fonctionnera comme une agence d'intérim et n'ouvrira aucun droit aux vacataires.

5) Le système de retraite : un choix de société par G Aschieri, JM Harribay et P Khalfa

[Tribune libre publiée dans le journal Le Monde du 31 mai 2008 par Gérard Aschieri \(FSU\), Jean-Marie Harribay \(ATTAC\) et Pierre Khalfa \(Solidaires\) sur notre site.](#)

6) Permanences 2^e mouvement annulées

En raison du report du 2^e mouvement 2008, les permanences organisées, **mercredi 4 juin 2008 à Colmar et Mulhouse**, sont annulées et reportées à une autre date. L'information sera mise en ligne sur notre site et envoyée par mail dès que les nouvelles dates du 2^e mouvement seront connues.

7) Evaluations CP

Rappel

Ce qui est obligatoire pour un enseignant, c'est l'évaluation de ses élèves.

Cette obligation est réglementairement prévue par l'article D 321-6 du Code de l'Éducation qui stipule que « Le maître de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis de l'élève. Les parents ou le représentant légal sont tenus périodiquement informés des résultats et de la situation scolaire de leur enfant. Dès que des difficultés apparaissent, un dialogue est engagé avec eux ».

Dans le cadre de la liberté pédagogique qui est le nôtre, chaque enseignant est le mieux à même de déterminer les outils d'évaluation qui lui paraissent les mieux adaptés pour ses élèves afin de contrôler leur niveau d'acquisition des programmes d'enseignement nationaux. Donc aucune obligation d'utiliser les évaluations de l'administration du Haut-Rhin.

Consigne syndicale : ne pas envoyer les résultats des évaluations.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>